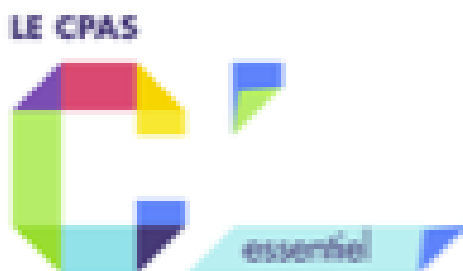


# TAXI SOCIAL DU CPAS DE VILLERS-LA-VILLE



Taxi social de la commune de Villers-la-Ville

Date d'expertise : 25 juillet 2023

---

Du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30.

37, rue de Marbais  
1495 Genappe

071/88 00 28  
sophie.kumps@cpas-villerslaville.be

## Information générales

Le service dispose d'un véhicule ordinaire, la personne doit savoir se transférer.

Le taxi social est nommé "Villibus".

Il assure à la population de Villers-la-Ville les transports à caractère médical ou autre : marchés, courses, loisirs...

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

## 01 Les services proposés sont

En dehors du domicile

### Prendre un transport adapté

Pour un déplacement médical

Pour un déplacement personnel

## Le public cible

### Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

### Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

**Auteur :**

Gwen Fourmanois

